



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2024-2025

Double Licence Philosophie Sociologie

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/07/2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Samuel LEPINE et Elie GUERAULT

Parcours, Niveau 1 à 3	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Philosophie	Samuel LEPINE	samuel.lepine@uca.fr
Sociologie	Elie GUERAULT	elie.guerault@uca.fr

Contact en scolarité :

Philosophie: AUGHEARD Laetitia, Laetitia.augheard@uca.fr

Sociologie : ZORILA Carmen, carmn.zorila@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Assiduité aux TP	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite

Parcours adaptés
Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.
Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.
Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 3 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Philosophie - Sociologie					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Sociologie	S1 UE 10 - UE11- UE 12- UE14 S2 UE 20-UE 21- UE 23	33	X		
Philosophie	S1 : UE 11-UE 12-UE 13-UE 14- UE 15 S2 : UE 20-UE 21-UE 22-UE 24- UE 25	33	X		
Langue	UE 30	3	X		

NIVEAU 1 - Licence Sociologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **33** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	SOCIOLOGIE	UE 10 : Fondamentaux Sociologie	6												
		EC 1 : CM Introduction à la sociologie		0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : CM Introduction à l'anthropologie		0,5	EvC	100	2	E	30 min et 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 11 : Evolution socio-économique de la France contemporaine	3												
		EC : CM Evolution socio-économique de la France contemporaine		1	EvC	100	3	A (1)	30 mn	3	A (1)	30 mn	1	A (1)	30 mn
		UE 12 : Psychologie sociale	3												
		EC : CM Introduction à la psychologie sociale		1	EvT		1	E	1h30	1	A (3)		1	E	1h30
		UE 14 : Approfondissements sociologie	6												
	EC 1 : TD Introduction à la sociologie		0,5	EvC	100	2	A (3) E	1h30	2	A (3) E	1h30	1	A (3)		
	EC 2 : TD Atelier de lecture des sciences sociales		0,5	EvC	100	2	A (3)		1	A (3)		1	A (3)		
	PHILOSOPHIE	UE 11: Philosophie morale et politique 1	3												
EC : Philosophie morale et politique 1			1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H	
UE 12 : Histoire de la philosophie contemporaine 1		3													
		EC : Histoire de la philosophie contemporaine 1		1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H

	UE 13: Histoire de la philosophie antique et médiévale 1	3												
	EC : Histoire de la philosophie antique et médiévale 1		1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
	UE 14 : Texte philosophique	3												
	EC : Texte philosophique		1	EvC	100	2	E		1	A		1	O	1H
	UE 15 : MTU disciplinaire + MTU adapté	3												
	EC : MTU disciplinaire + MTU adapté		1	EvC	100	2	E		1	A		1	O	1H
		33												
SOCILOGIE	UE 20 : Fondamentaux Sociologie S2	6												
	EC 1 : CM Méthodes des sciences sociales		0,5	EvC	100	3	A (1)	30 mn	3	A (1)	30 mn	1	A (1)	30mn
	EC 2 : CM Sociologie de l'éducation		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 21 : Normes et déviances	3												
	EC : CM Normes et déviances		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	UE 23 : Approfondissements	6												
	EC 1 : TD Normes et déviances		0,50	EvC	100	2	E+A (3)	2h	1	A (3)		1	A (3)	
EC 2 : TD Atelier d'écriture des sciences sociales		0,50	EvC	100	2	O+A (3)		1	A (3)		1	E	1h	
PHILOSOPHIE	UE 20 : Histoire de la philosophie moderne 1	3												
	EC : Histoire de la philosophie moderne 1		1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
	UE 21: Histoire de la philosophie contemporaine 2	3												
	EC : Histoire de la philosophie contemporaine 2		1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
	UE 22 : Philosophie morale et politique 2	3												
	EC : Philosophie morale et politique 2		1	EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H
	UE 24 : Logique	3												
EC : Logique		1	EvC	90/10	2	E + A	2 H	1	E	2H	1	E	2H	
	UE 25 : MTU/O2i/MDD	3												

LANGUE	EC 1 : MTU disciplinaire		1	EvC	100	2	E		1	A		1	O	1H
	EC 2 : O2i		1	EvT		2	A		2	A		1	E	2H
	EC 3 : Module Développement Durable													
	UE 30 : Langue vivante (1 EC au choix)	3												
	LANSAD Allemand		Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)											
	LANSAD Italien													
	LANSAD Espagnol													
	LANSAD Néerlandais													
	LANSAD Portugais													
	LANSAD Polonais													
LANSAD Russe														
LANSAD Anglais														
	33													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale, E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Sociologie

REMARQUES :

A (1) : QCM en ligne

A (2) : Réalisation d'un dossier informatique

A (3) : Devoir maison

A (4) : Documents numérique à rendre sur l'ENT

A** : travail à rendre

Philosophie

REMARQUES :

S2 UE 20 : 90% devoir sur table de 2h + 10 % QCM

S1 UE 11 - UE 12 - UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : travaux en groupe, présentation orale, productions écrites

S2 UE 25 - MTU : nature de l'épreuve "Autre" : travaux en groupe, présentation orale, productions écrites

S2 UE 25 - O2i : nature de l'épreuve "Autre" : 2 documents numériques à rendre sur l'ENT

S2 UE 25 - Module Développement Durable : Module de développement durable : Les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) » Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

LANSAD - LICENCES

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Licence tous niveaux

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
		LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
		LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
		LANSAD Anglais LCC/LCSH													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h	
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min	

LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
LAS 2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		pas de RSE			1	E	1h
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	0	10 min				1	O	10 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais INSPE													
UE 303 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
UE 501 Anglais		1	EvC		2	E + A		1	E	1h30	1	E	1h30

UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	5 min	1	O	5 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		1	0	15 min				2	E + O	45 min/ 5 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH EAD													
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
LAS 1 S2		1	EvC		2	O + E		pas de RSE			2	E + O	45min/7min
LAS 2 S4		1	EvC		2	O + A		pas de RSE			1	O	20 min
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/7min	2	E + O	45min/7min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N1 S2 EAD		1	EvT		2	M + O	10 min				2	M + O	10 min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	0	15 min
LANSAD Anglais INSPE													
UE 201 Anglais		1	EvC		2	E + O		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
UE 401 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	O	10 min	1	O	20 min
UE 601 Anglais		1	EvC		2	O + A		1	O	20 min	1	O	20 min

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2024-2025

UE PLURIDISCIPLINAIRES

Parcours 1 : Lettres-Administration
Parcours 2 : Lettres-Sciences

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique des Parcours : Laurent LAMOINE

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Lettres-Administration	Laurent LAMOINE	Laurent.LAMOINE@uca.fr
Lettres-Sciences		

Contact en scolarité : Marie RANCE Pluri.LCHS@uca.fr ou Marie.RANCE@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Assiduité aux TP	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

UE PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-ADMINISTRATION

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE 1 : Droit constitutionnel	3												
		EC : Droit constitutionnel		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15mn
		UE 2 : Finances publiques	3												
		EC : Finances publiques		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
		UE 3 : Histoire du monde	3												
		EC : Histoire du monde		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
			9												
4		UE 1 : Géopolitique	3												
		EC : Géopolitique		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
		UE 2 : Histoire politique	3												
		EC : Histoire politique		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
			6												

5	UE 1 : Libertés publiques	3												
	EC : Libertés publiques		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 2 : Droit de la décentralisation	3												
	EC : Droit de la décentralisation		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 3 : Droit de l'union Européenne	3												
	EC : Droit de l'union Européenne		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
		9												
6	UE 1 : Droit administratif	3												
	EC : Droit administratif		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
	UE 2 : Histoire de l'administration	3												
	EC : Histoire de l'administration		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-SCIENCES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE 1 : Métiers de l'enseignement et de l'éducation	3												
		EC : Métiers de l'enseignement et de l'éducation		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
		UE 2 : Mathématiques	3												
		EC : Mathématiques		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
		UE 3 : Sciences de la vie et de l'environnement et sciences de la matière 1	3												
		EC : Sciences Physiques		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	O	15 mn
		9													
4		UE 1 : Langue française	3												
		EC : Langue française		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
		UE 2 : Mathématiques	3												
		EC : Mathématiques		1	EvT		1	E	1H00	1	E	1H00	1	E	1H00
		6													

5	UE 1 : Langue française	3												
	EC : Langue française		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 2 : Littérature de jeunesse et arts visuels	3												
	EC 1 : Littérature de jeunesse		0,5	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
	EC 2 : Arts visuels		0,5	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
	UE 3 : Mathématiques	3												
	EC : Mathématiques		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
	9													
6	UE 1 : Langue française et Littérature	3												
	EC : Langue française et Littérature		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 2 : Sciences de la vie et de l'environnement et sciences de la matière 2	3												
	EC : Géologie-Biologie		1	EvT		1	E	1H00	1	E	1H00	1	E	1H00
	6													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2024 - 2025

**UE LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'EDUCATION SEMESTRE 4**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique du Parcours : Eric Valière

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Les métiers de l'enseignement et de l'éducation semestre 4 de la N2	Eric Valière	Eric.Valiere@uca.fr

Contact en scolarité : Marie RANCE - Pluri.LCHS@uca.fr ou Marie.Rance@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Assiduité aux TP	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà d'une heure après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite

UE

LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION SEMESTRE 4

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
4		UE 1 : Les métiers de l'enseignement et de l'éducation	3												
		EC 1 : Les métiers de l'enseignement et de l'éducation (semestre 4)		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
			3												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.